

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC CAEN ST JEAN 59 RUE SAINT JEAN 14000 CAEN

déclare et atteste avoir reçu la somme de 5 000 €.

Mme Nina DESNOS, gérant de la société EURL DESNOS, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 11 RUE DE L EGLISE 14680 GOUVIX, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Nina DESNOS domiciliée 11 RUE DU VILLAGE 14170 BERNIERES D AILLY
Nombre de parts	500
Montant versé	5 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 juin 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

